



VÉROSVRES





Bulletin municipal n°23





Mot du maire

La situation économique et sociale que nous connaissons actuellement est très tendue et traduit l'immense fragilité de notre pays. Le sentiment d'insécurité prédomine. On ne peut que souhaiter que les tensions s'apaisent et que l'esprit de solidarité domine.

On parle de deux Frances : la France des métropoles et la France périphérique, notamment celle des territoires ruraux qui souffrent. Il faut que le territoire se développe de façon homogène. Les citoyens doivent pouvoir agir et faire en toute liberté ; ils doivent aussi être protégés et le travail doit être récompensé.

À l'échelle d'une commune, la mairie est bien sûr le lieu où s'expriment les difficultés du quotidien; aux élus d'écouter ces doléances, de les faire remonter et d'essayer d'apporter des aides quotidiennes aux habitants.

Parlons un peu plus de ce qui s'est passé sur notre commune en 2018.

Nous avons investi dans du matériel pour les espaces verts, aménagé l'accessibilité de l'église et construit une aire d'accueil pour les camping-cars; ce qui constituent les principales dépenses d'investissement.

Tout cela contribue aussi à l'embellissement de notre village et les nombreux messages sympathiques laissés sur certains sites touristiques nous encouragent à continuer.

L'excellent travail fait par nos employés municipaux nous facilite aussi la tâche.

Tout en gardant un œil vigilant sur nos finances, nous continuerons dans ce sens par l'aménagement des abords de la mairie et du commerce ; la poursuite de l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux reste aussi une priorité.

L'équipe municipale travaille en parfaite entente, dans une ambiance conviviale et constructive, avec les élus de la Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier; entre maires de communes rurales, nous partageons souvent une même vision sur notre territoire et les dossiers avancent bien. La Commune ne serait rien sans ses associations vroulonnes; je voudrai insister sur leur dynamisme et le beau succès de la plupart des manifestations, sans oublier bien sûr l'importance des services qu'elles apportent aussi aux habitants. Toutes les générations ont plaisir à s'investir dans l'organisation des manifestations et le résultat est au rendez-vous. Soyez en tous vivement remerciés.

Pour terminer ce propos, j'aurai bien sûr une pensée pour tous les acteurs économiques de notre territoire, les entreprises, les artisans, les commerçants et les exploitants agricoles qui ont beaucoup souffert cette année en leur souhaitant pleine réussite pour leur entreprise et leurs projets futurs. Nous restons à l'écoute de toute opportunité pour développer de nouvelles activités. Les informations contenues dans ce bulletin détailleront plusieurs sujets. Un grand merci aux membres du Conseil Municipal qui ont rédigé ces articles et à Nathalie DARGAUD notre rédactrice en chef.

Je vous présente tous mes vœux et ceux du Conseil Municipal pour l'année 2019.



Le Maire, Éric MARTIN

Principaux dossiers de l'intercommunalité

♦ L'O.P.A.H.:

La Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier a défini un certain nombre d'aides financières qu'elle pourra apporter pour soutenir les opérations d'amélioration de l'habitat ; elle consulte actuellement pour retenir un cabinet chargé d'animer cette opération qui se déroulera cette année.

♦ L'économie :

La Communauté de Communes procède actuellement à de nouvelles acquisitions de terrains sur la zone Genève-Océan Les Prioles ; elle souhaite aménager un espace de coworking dans les anciens locaux Perrin et a demandé un soutien financier à la Région pour cet aménagement via le P.E.T.R.

♦ Le groupe scolaire LA NOUE :

La Communauté de Communes porte la maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un nouveau groupe scolaire à Brandon (qui regroupera les écoles de Trivy, La Chapelle-du-Mont-de-France, Clermain et Brandon); une fois l'opération réalisée, ce sont les cinq communes concernées adhérentes au S.I.V.O.S. de la Noue qui prendront en charge le fonctionnement du groupe scolaire et le remboursement des charges financières.

♦ Tourisme:

Une nouvelle signalétique touristique va être mise en place sur le territoire de la Communauté de Communes.

♦ Site Internet:

Un nouveau site Internet, décliné en sites communaux, est en préparation.

♦ Assainissement:

La Communauté de Communes veut renforcer son service assainissement qui gère le fonctionnement des équipements de traitement des eaux usées, l'entretien et le renouvellement des réseaux d'assainissement collectif.







Compte administratif 2017

LES DÉPENSES DE FONCTIONNNEMENT

DÉPENSES TOTALES	342 257,46
Opérations d'ordre	44 797,84
Atténuation de produits - Reversement F.N.G.I.R.	31 891,00
Charges financières	7 819,22
Charges de gestion courante	51 077,62
Charges de personnel	119 023,18
Charges à caractère général	87 648,60





LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits du domaine	28 214,46
Opérations d'ordre	37 709,71
Impôts et taxes	190 889,05
Dotations et participations	123 348,26
Autres produits de gestion courante	20 409,84
Remboursements exceptionnels	18 094,28
Atténuation de charges	7 037,54
Excédent de fonctionnement reporté (C.A. 2016)	104 487,43
RECETTES TOTALES	530 190,57



RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	187 034 49
Reprise du déficit du C.C.A.S.	898,62
Dépenses	342 257,46
Recettes	530 190,57

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement capital des emprunts		28 505,67
Dépenses d'équipement dont :		124 705,37
- tracteur	63 914,00	
- lame à neige	4 800,00	
- clôture garage communal	14 932,68	
- étude ADAGE	2 100,00	
- volets logements école	4 704,00	
- pont des Champs	9 120,24	
- escalier garage communal	2 271,92	and a
- filet pare-ballons au City stade	6 600,00	
- jeux d'enfants	5 173,88	
- solde de maîtrise d'œuvre (local commercial)	203,85	
- moteurs volets cantine	498,48	
- travaux église (planchers et électricité)	6 371,52	
- panneaux de signalisation	1 029,89	
- débroussailleuse	799,00	
- matériel informatique	1 470,89	
- bureau du garage communal	715,02	
Opérations d'ordre		37 709,71
DÉPENSES TOTALES		190 920,75



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES TOTALES	141 061.00
Opération d'ordre	44 797,84
F.C.T.V.A.	29 716,00
Emprunt	50 375,00
Affectation du résultat 2016	16 172,16



RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT

DÉFICIT D'INVESTISSEMENT	49 859,75
Dépenses	190 920,75
Recettes	141 061,00

Réforme de la gestion des listes électorales

L'Assemblée Nationale et le Sénat ont adopté à l'unanimité la réforme de l'élaboration et de la mise à jour des listes électorales afin de favoriser l'expression démocratique et lutter contre l'abstention.

Ces nouvelles règles, qui demandent une refonte complète de la gestion des listes électorales, s'appliqueront à partir de 2019.

✓ Jusqu'à présent, pour pouvoir voter, il fallait être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre de l'année qui précédait des élections.

La réforme prévoit donc la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6ème vendredi précédant un scrutin, soit 30 jours ouvrés avant le vote.

- ✓ Pour les Français acquérant la majorité entre les deux tours d'un scrutin, il leur sera possible de voter au second tour.
- ✓ Tout comme les jeunes majeurs de 18 ans actuellement, les personnes naturalisées seront automatiquement inscrites sur les listes.
- ✓ Les jeunes âgés de moins de 26 ans pourront s'inscrire sur les listes électorales de la commune du domicile de leurs parents.
- ✓ Les Français de l'étranger bénéficient actuellement de la double-inscription : ils devront désormais choisir entre s'inscrire sur les listes consulaires de leur lieu de résidence à l'étranger ou sur les listes de leur commune de rattachement.

La modernisation de la gestion des listes électorales est rendue possible grâce à la dématérialisation des données. Un Répertoire Électoral Unique (R.E.U.) a été créé et sera géré par l'I.N.S.E.E., permettant d'apporter une réponse au problème des doubles-inscriptions. Les maires garderont cependant le pouvoir d'inscription et de radiation.

Une commission de contrôle a été mise en place afin de s'assurer de la régularité de la liste électorale : elle peut ainsi réformer les décisions du Maire, inscrire ou radier des électeurs omis ou indûment inscrits. Elle statue également sur les recours administratifs préalables obligatoires (R.A.P.O.) des électeurs.

La composition de la commission diffère selon le nombre d'habitants dans la commune. Pour les communes de moins de 3 000 habitants, cette commission est composée de :

- → Un conseiller municipal,
- → Un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'État dans le Département (soit le Préfet pour la Saône-et-Loire),
- → Un délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance.

RAPPEL:

Pour toute inscription sur la liste électorale, vous présenter à la Mairie muni d'une pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française et d'un justificatif de domicile. L'inscription peut s'établir également par courrier avec ces mêmes documents, en rajoutant le cerfa n°12669*01.

Logo pour Vérosvres

Depuis des années, nous nous disons au sein de la Municipalité qu'il serait sympathique de disposer d'un logo pour la commune de Vérosvres, mais le dossier n'a pas avancé.

Pourquoi?

Parce que nous n'avions pas beaucoup d'idées et que ce dossier n'était pas une priorité.

Des administrations, entreprises ou collectivités nous demandent d'ailleurs régulièrement de fournir notre logo.

Aujourd'hui, l'idée de la création d'un logo pour Vérosvres est relancée. Au moment où nous allons mettre en place une nouvelle signalétique dans la commune (adressage des rues et des habitations) et mettre en place aussi un nouveau site Internet, il serait bien que ces nouveaux supports puissent être agrémentés d'un logo.

Vous avez sûrement des idées !!!

Jusqu'à fin février 2019, nous vous invitons à déposer en mairie de Vérosvres votre proposition de logo au format A4 (Tous types de graphismes et couleurs sont acceptés).

Courant mars, un jury composé des membres du Conseil Municipal et de personnes extérieures (à définir) sélectionnera deux ou trois propositions.

Durant le mois d'avril, vous pourrez venir voter en mairie pour choisir le logo que vous préférez. Parmi ces deux ou trois propositions, le logo qui recueillera le plus de suffrages sera retenu.

Nous précisons aussi que cette démarche est totalement gratuite et que le créateur du logo retenu ne pourra revendiquer aucun droit sur celui-ci.

Alors, à vos crayons !!!

Démarche d'adressage

La qualité de l'adresse (dénomination et numérotation des voies), lorsqu'elle est bonne, permet une meilleure visibilité extérieure et renforce l'attractivité d'un territoire.

Pour les citoyens, c'est :

- l'assurance d'un accès rapide pour les services d'urgence et de secours et les services à domicile.
- un raccordement simplifié (eau, gaz, électricité, Internet, fibre optique ...),
- des livraisons plus rapides (commandes en ligne).

Pour les administrations et les collectivités, c'est :

- une organisation des services publics plus efficace,
- une relation citoyenne facilitée.

Pour les entreprises, c'est :

- une localisation fiable,
- un accès simple et rapide à leurs clients,
- ♦ l'assurance de la réception de marchandises.

À Vérosvres, les deux cent soixante-dix-huit points d'adresse sont tous non numérotés.

Au Conseil Municipal, à partir de février une réflexion a été engagée sur le sujet et il a été reconnu nécessaire d'engager des travaux pour améliorer la situation. Le travail à faire est important puisqu'il y a cinquante-trois voies. Un premier contact a eu lieu avec La Poste qui propose ses services pour la mise en place d'un adressage de qualité.

Dans le même temps, la Communauté de Communes a également réfléchi à ce problème puisque la question se pose dans presque toutes les communes. Une étude globale a été réalisée pour l'ensemble de la Communauté de Communes et des devis ont été demandés à plusieurs prestataires pour avoir un chiffrage individuel par commune.

Chaque commune s'engagera directement avec le prestataire pour faire l'étude préparatoire.

La Communauté de Communes prévoit d'apporter à hauteur de 50% son concours aux communes.

Une démarche collective aura également lieu pour la commande des panneaux et plaques numérotées.

Le travail devrait commencer début 2019.

Ainsi, le bureau d'études proposera une nomination des voies, puis une commission communale se réunira afin de valider les choix. Quant à la numérotation, elle sera métrique.

Chaque point "adresse" devra apposer sa plaque qui lui sera fournie par la Commune.

Des informations seront données au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Eau et électricité

À Lavau, en 2019, des travaux d'eau et d'électricité sont prévus.

- ★ La Saur va renouveler la conduite d'eau de Mont à Lavau et la reprise des branchements des maisons.
- ★ Le S.Y.D.E.S.L. programme l'enfouissement de la ligne électrique à partir du transformateur dans le hameau. Une gaine sera posée en même temps pour la ligne téléphonique. Le montant des travaux s'élève à 31 400 € pour la téléphonie, financé à hauteur de 50 % par la Commune. Pour la partie électricité, c'est le S.Y.D.E.S.L. qui finance les travaux.

Travaux d'entretien et investissements en 2018

La toiture des salles de réunion a été refaite courant octobre par l'entreprise AURAY de Dompierreles-Ormes. La réfection a consisté en la pose d'une toile, au lattage et à la couverture en tuiles neuves pour la somme de 16 189,86 € T.T.C.





Une nouvelle partie du mur du cimetière, côté étang, a été refaite en septembre par l'entreprise Société Nouvelle GRIFFON de Vérosvres pour la somme de 5 073,84 € T.T.C.



Devant l'entrée de l'atelier communal, le goudronnage a été réalisé par l'entreprise THIVENT de La Chapellesous-Dun pour un montant de 2 853 € T.T.C.

À l'église, la deuxième tranche du parquet et des assises des bancs a été refaite par l'entreprise ROUSSEAU de Suin pour la somme de 3 492 € T.T.C.

Le cadran de l'horloge de l'église, côté gauche, a été changé par l'entreprise HEUR'TECH pour la somme de 1 718,40 € T.TC.

Accessibilité de l'église

Cette année, l'accessibilité de l'église aux personnes handicapées a été réalisée.

Pascal Griffon, notre employé communal, a effectué les travaux de terrassement et maçonnerie.

Le béton désactivé et les raccords d'enrobé sur la chaussée ont été faits par l'entreprise THIVENT de La Chapelle-sous-Dun pour la somme de 6 373,80 € T.T.C.

Par la même occasion, la porte de l'église du côté Sud a été remplacée pour être conforme aux règles d'accessibilité aux personnes handicapées et le sas intérieur supprimé. L'entreprise ROUSSEAU de Suin a effectué ce travail pour la somme de 2 376 € T.T.C.





Travaux de voirie

- La commission des chemins a retenu pour 2018 sur les 43,720 km de routes goudronnées les travaux d'entretien suivants :
 - du Haut des Forêts en direction de Montot, reprofilage et monocouche sur 755 m,
 - entre les Ducs et les Moreaux, monocouche sur 480 m,
 - sur la route de la Hyène sur 707 m, reprofilage et monocouche à partir de la maison Billonnet,
 - aux Essertines, pleine largeur en enrobé sur 191 m à partir de la ferme Billonnet,
 - à Hautecour, pleine largeur en enrobé de la route départementale R.D. 121 au Bourg sur 152 m,
 - aux Têtes, de la route départementale R.D. 17 en direction de la ferme Carrette jusqu'à la maison Neel, monocouche sur 630 m.



Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise THIVENT. Le coût s'élève à 43 720 € financé sur le budget communautaire pour la commune de Vérosvres.

Les employés communaux ont effectué les tâches habituelles d'entretien et plusieurs travaux de remise en état de chemins.





- Suite aux fortes précipitations du mois de mai, des fossés et chemins remplis de boue ont été nettoyés et reprofilés : chemin des Champs aux Janots, chemin de Bottet, chemin de Corcelles et chemin de la Croix des Ducs.
- De Lavau aux Têtes, une partie du chemin a été reprofilé en 0/31,5 jaune.
- À l'entrée du hameau de Lavau, un buisson a été arraché et le talus coupé pour donner de la visibilité.
- De Lavau à Mont, une partie pentue a été élargie et empierrée.
- Aux Essertines, 80 m de tuyaux ont été posés dans la rue d'Oyon.
- ¬À Chevannes, un pont donnant accès au massif de Bottet a été refait par l'entreprise Jayet pour un coût de 16 000 € T.T.C.





Aire d'accueil pour les camping-cars

L'aire d'accueil des camping-cars a pris forme cette année. Une étude topographique a permis à Pascal Griffon de faire un plan d'ensemble comprenant l'évaluation :

- des volumes de terrain à enlever,
- des longueurs de bordures en ciment à poser,
- des surfaces à goudronner,
- des besoins en électricité.



Un descriptif a été établi et au mois de mai nous avons lancé un appel d'offres.

Plusieurs entreprises ayant répondu, nous avons en juillet retenu les entreprises suivantes :

- E^{ts} THIVENT pour les V.R.D., mises en forme et goudronnage,
- E^{ts} LATHUILIÈRE de Gibles pour l'électricité,
- URBAFLUX pour les bornes de distribution d'électricité à jetons.

La première réunion de chantier a eu lieu le 21 septembre avec les entreprises, le début des travaux s'est effectué le 15 octobre et la fin des gros travaux se faisait le 22 novembre.

Ce fut un chantier rondement mené avec du beau temps et des entreprises sérieuses et efficaces. Les compétences techniques de notre employé communal nous ont permis de nous dispenser des services d'un maître d'œuvre.

Reste à réaliser le marquage au sol, la pose des bornes électriques à jetons, la pose de l'éclairage public à batterie solaire, la plantation d'arbres ...

La plateforme goudronnée permet d'accueillir huit camping-cars. Le chantier a intégré la possibilité de doubler la surface en cas de besoin.



Sur le budget 2018, était inscrit un montant total de 87 500 € H.T. Nous prévoyons une ligne complémentaire sur le budget 2019 d'un montant de 3 000 ou 4 000 € pour les finitions : signalétique, tables, arbres, etc... ce qui portera le montant de ce chantier à 92 000 € H.T. avec 20 500 € de subvention.

La mise en service est prévue au printemps 2019.

Installation de jeux pour les enfants

Notre terrain de jeux multisports au Bourg est très souvent utilisé par des enfants et des adolescents ; mais cette structure n'est pas adaptée pour les plus petits. Nous avons donc décidé d'installer, en respectant les normes réglementaires, quelques jeux pour les enfants à proximité de l'aire de stationnement : un toboggan dans la pente du terrain ainsi que deux balançoires à ressort pour un coût de 5 173 €. Dans l'avenir, il sera toujours possible de rajouter des éléments supplémentaires si le besoin s'en faisait sentir.





À l'école, pour donner plus d'occupation aux enfants pendant la pause méridienne, des surfaces de jeux ont été dessinées et peintes au sol de la cour. Un grand tableau pour que les enfants puissent dessiner a aussi été installé sous le préau.

Zéro phyto, entretien des espaces et fleurissement

La loi zéro phyto est en vigueur depuis 2017.

Plus personne n'a le droit d'épandre des produits désherbants le long des voies et espaces publics.

La modification des pratiques nécessite de nouvelles dispositions. Le désherbage manuel prend plus de temps, il faut compter six à sept passages au lieu de deux.

Pour diminuer le travail, des places, des bordures de route au Bourg ainsi que certaines parties du cimetière ont été enherbées. Ce procédé donne satisfaction. Les semences effectuées à l'automne 2017 ont bien levé, l'herbe a jauni cet été mais a résisté malgré la sécheresse. La tonte demande moins de temps que le désherbage. De nouvelles surfaces ont été ensemencées au cimetière après la Toussaint, ça commence à verdir.



La commune a investi dans un microtracteur avec tondeuse pour un montant de 15 584 € T.T.C.

Des outils ont été achetés pour 13 100 € subventionnés à 52% par l'agence de l'eau. Il y a eu une commande groupée pour les différentes communes de l'intercommunalité. Vérosvres a investi de façon conséquente en se rendant acquéreur d'un désherbeur mécanique, d'un désherbeur thermique, d'une débroussailleuse réciprocateur et de divers petits outils.

Le désherbeur mécanique s'adapte sur le microtracteur et permet d'entretenir une grande partie des surfaces non enherbées.

La sulfateuse a été nettoyée et sert pour l'arrosage des massifs et jardinières avec l'eau du puits.

En novembre, la technicienne qui a suivi notre plan de gestion différenciée est venue nous voir pour faire le point ; beaucoup de choses ont été réalisées.



Le jury des villages fleuris s'intéresse aussi à la mise en place des nouvelles pratiques, cette année il a demandé à voir notre cimetière, c'est bien volontiers que nous lui avons montré.

Nous avons fait visiter le garage communal et expliqué les différents investissements en matériel.





En 2017, Vérosvres a obtenu le **2**^{ème} **prix** dans sa catégorie au classement départemental. Pour 2018, les résultats seront connus le 2 février à

Pour 2018, les résultats seront connus le 2 février à Chalon-sur Saône.



Au 1^{er} janvier 2019, pour vous aussi particuliers, la loi Labbé, vous interdit de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires dans vos jardins, cours, terrasses... Il va falloir que tous les jardiniers amateurs adoptent des techniques d'entretien du jardin respectueuses de l'environnement pour protéger leur santé et favoriser le retour de la biodiversité!

Des fleurs plein les poches



Lorette VUGIER est une jeune femme originaire de Nantua en reconversion professionnelle.

Après avoir suivi une formation pour adultes à Montmorot près de Lons-le-Saunier en production biologique de plantes aromatiques, elle part à la recherche de terres pour s'installer. Étant hors cadre familial, les difficultés pour le faire sont nombreuses, mais c'était sans compter sa ténacité. En se mettant en relation avec l'association **Semeurs du possible en Bourgogne**, elle rencontre Éric Privat qui lui met à disposition 5 000 m² dès février 2017 où elle pose partiellement ses valises à Vérosvres. Grâce à cette association, elle va pouvoir, pendant un à trois ans, tester grandeur nature la viabilité de son projet, bénéficier d'un accompagnement plutôt administratif et conforter ses compétences.

Son activité consiste en la production de semis, boutures et plants puis en leur culture avant de réaliser leur séchage précédant leur transformation.

Plus de quarante espèces différentes sont cultivées à la ferme des Grands Noyers sur deux sites différents. En se promenant entre les rangs, sur le terrain réservé à Lorette, on peut voir de l'origan grec, de la ciboulette, du persil, de l'estragon, de la sarriette, différentes camomilles ou menthes ou verveines comme la verveine d'Argentine, du thym, du romarin, de la lavande, du bouillon blanc mais aussi de la monarde, de l'agastache, de la micromérie, de la marjolaine à coquilles, de l'hysope... moins connus. À côté de ces plantes surtout



cultivées pour leurs feuilles, il y a aussi des cassis où bourgeons et feuilles sont exploités. Quant aux pensées sauvages, soucis, bleuets, mauves et monardes... c'est principalement la fleur qui est utilisée. Malgré la chaleur de ces deux étés, le fait de cultiver beaucoup de vivaces a nécessité peu d'arrosage et un peu de paillage (afin de lutter contre les mauvaises herbes et de garder du frais). La biodiversité étant présente, un bon équilibre se fait dans le jardin et l'utilisation de produit chimique n'est pas utile si ce n'est quelques décoctions de prêles ou ails.

Sur l'exploitation d'Éric, elle cueille aussi une dizaine d'autres plantes comme l'aubépine, le sureau, l'ortie, l'achillée millefeuilles...

Si certaines plantes ou fleurs comestibles sont consommées fraîches, la plupart le sont sèches, mais toutes doivent être cueillies, au bon moment de la maturité et au bon moment de la journée selon la partie de plante utilisée. La cueillette est donc une étape cruciale, très chronophage, qui demande des mains très habiles pour émonder les feuilles le matin après la rosée et les sommités florales plutôt vers midi.



Une fois récoltées, les plantes sont séchées par déshumidification close sans lumière avec ventilation, c'est-à-dire non chauffées afin de conserver toutes leurs propriétés.

L'ensachage réalisé, les tisanes ou aromates sont prêts à être utilisés, mais Lorette prépare aussi plusieurs mélanges selon trois critères qui sont les qualités thérapeutiques ou thématiques (digestion, drainage, tisane de jour, du soir...), les qualités gustatives (le goût, être agréable...) et les qualités esthétiques (visuel important avec les couleurs, fleurs et pétales entiers...).

Lorette fabrique aussi différents sirops ou pestos.

L'année 2018 ayant permis une meilleure production que 2017, Lorette envisage son installation en 2019 aux Grands Noyers à Vérosvres pour commencer.

Une partie de sa production est mise en vente directe avec **l'AMAPP** La Semence http://amapplasemence.eklablog.com/ les mercredis soir à Vérosvres chez Éric où on peut aussi s'approvisionner en légumes, pain, fromages de brebis, produits laitiers, œufs, bière et de temps en temps en vins et viandes.

Une autre partie de la production est écoulée dans divers magasins bio notamment situés à Taizé, Le Creusot, Montceau-les-Mines... ou autres points de vente comme la boulangerie de Saint-Bonnet-de-Joux et l'office de tourisme des Verts Vallons de Sud Bourgogne à Matour.

On peut aussi rencontrer Lorette sur différents marchés de Noël ou thématiques comme la fête de la pomme, la fête des plantes rares...

Par le biais d'Internet https://fr-fr.facebook.com/l.vugier/ et lorette.plantes@outlook.fr ou au 06.77.13.05.98 vous pouvez aussi passer commande.

Stéphane Loiseau, un passionné

Originaire de Lyon, <u>Stéphane Loiseau</u> et sa femme Sylvie vont ensuite vivre en Isère avant de tenir un magasin Librairie Papeterie avec vente de beaux-arts à Bourg-Saint-Maurice en Savoie. Passionné de <u>Moyen-Âge</u>, Stéphane développe au sein de son magasin un rayon destiné à la vente d'articles représentant cette époque. Et, c'est tout naturellement qu'il commence à bricoler lui-même ses articles du rayonnage comme les épées, boucliers, heaumes...



Amoureux fous du **patrimoine**, ils ont toujours adoré la Saône-et-Loire et en particulier Cluny ce qui les conduits tout naturellement à venir s'installer au Charme à Vérosvres en septembre 2011.

L'autre passion de Stéphane étant la **généalogie**, il découvre qu'il est issu d'origine noble où il existe de nombreux blasons. Partant à la rencontre de ces familles ou à la découverte de ces châteaux, à leur demande il se met à reproduire leurs blasons.

En tant que visiteur, Stéphane et Sylvie participent aux différentes fêtes médiévales qui ont explosé dans les années 90 et ce n'est que depuis le 4 avril 2016, date à laquelle Stéphane s'inscrit à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Saône-et-Loire, qu'il continue d'y participer mais cette fois en étant créateur et vendeur d'objets.

Aujourd'hui, son activité tourne essentiellement autour de **la fabrication d'objets décoratifs**: boucliers pour enfants en bois de différentes dimensions, blasons pour les familles, peintures de blasons sur différents supports (bois, métal, faïence), création de tableaux à partir des armoiries sur commande ou tout simplement par plaisir personnel, peintures de création d'images fictives de blasons (loup, dragon...) pour les enfants.



Une autre corde à l'arc de Stéphane, c'est la **pratique de la mosaïque**, art qu'il partage avec son épouse. Ensemble, ils créent ou réalisent sur demande des objets décorés de mosaïques, utiles pour la maison tels que : miroirs, plateaux, dessous de plats, coffrets, tables d'appoint... Si la mosaïque est un travail très long, c'est aussi très reposant et une vraie passion partagée.

Les créations sont vendues sur les marchés artisanaux, marchés de Noël (Lans, Blanzy, Montalieu, Chambéry....), fêtes médiévales,

dans des dépôts vente de la région comme l'office de tourisme de Paray-le-Monial.

Sur commande de l'office de tourisme de Charolles, Stéphane a fabriqué le bouclier de la ville et a participé à sa fête médiévale du mois d'août, installée au pied de la tour de Charles le Téméraire, alors qu'il est lui-même un descendant de la tante de ce dernier!

En 2019, Stéphane participera au "Millénaire de consécration de l'Abbaye Saint-Philibert" à Tournus.

Pour tous renseignements ou commandes, vous pouvez le contacter au 06.41.49.04.66 ou stephaneloiseau2845@neuf.fr ou par sa page facebook Loiseau de Bourgogne.

Souhaitons réussite, dans cette nouvelle activité, à ce couple, où Sylvie poursuit son emploi chez O₂ à Paray-le-Monial.

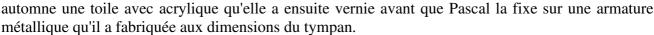
Anne Rigby, une artiste peintre

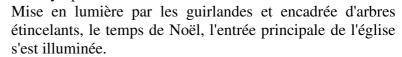
Vous avez sans doute remarqué qu'en cette période de fête, l'extérieur de l'église s'est paré de

couleurs vives au niveau du tympan.

Après avoir décidé en conseil municipal, d'améliorer certaines décorations de Noël, notamment au niveau de l'église, Pascal Griffon aidé d'élus prenait des mesures de l'entrée quand la voisine d'en face, **Anne RIGBY**, curieuse de ce qui se passait est venue à leur rencontre pour leur demander ce qu'ils faisaient.

Artiste peintre, elle propose immédiatement ses services à la Commune pour réaliser une toile. En accord avec Valérie Pinon, qui lui a proposé un motif, elle a réalisé cet automne une toile even combine qu'elle





Nous remercions Anne RIGBY pour son initiative. Elle habite au Bourg de Vérosvres dans la maison de "la Mado Lesage" depuis le 1^{er} septembre 2017.

Après avoir pas mal baroudé, cette femme d'origine française et son mari Hermann étaient à la recherche d'une maison de campagne en France pour leur future retraite. Aussi, après avoir retrouvé des descendants de sa famille dans la région et être tombée sous le charme du coin, ce couple et l'un de leurs cinq enfants quittent Anvers en Belgique pour s'installer à Vérosvres.

Informaticien, Hermann travaille à la maison comme Anne, qui elle peint dans un petit atelier aménagé dans une dépendance. Après avoir fait une école de peinture, une fois

ses enfants élevés, Anne entre pendant quelques années à l'académie royale des beaux-arts à Anvers afin de peindre.

À l'image de sa

personne, pleine d'énergie, touche-à-tout et à l'écoute de son environnement, elle a une technique bien à elle. Enfermée dans son atelier avec la musique à fond, elle jette la peinture sur la toile avant de voir apparaître des visages, des formes... qu'elle travaille plus tard.

Son souhait serait de <u>créer une association</u> d'artistes pratiquant toute sorte d'art ou de personnes qui aiment l'art pour se retrouver, discuter, échanger, travailler ensemble... Si vous êtes intéressés par l'idée, n'hésitez pas à contacter Anne RIGBY épouse EVANS au 03.85.53.38.75 ou annegevans@yahoo.com





La Ronde des ciseaux





La coiffure!

Je suis tombée dedans toute petite (un peu comme Obélix !)

Le 2 octobre 2008, le salon de coiffure a ouvert ses portes. Ce que je voulais dans cet endroit, ce n'était pas juste un lieu où des cheveux tombaient. Je voulais retrouver l'ambiance de mon enfance, un lieu où les clients se sentent bien... Une phrase que j'adore entendre c'est : « Tu es là, ben dis donc cela fait longtemps que je ne t'ai pas vu, comment vas- tu ? Il faut venir chez le coiffeur pour se voir. »

Le salon est devenu un lieu où les personnes se retrouvent, parlent, échangent et repartent certes coiffées mais pas que.... Ce lieu, je le voulais convivial, pour exercer ma passion, mon métier avec plaisir tous les jours et être moi-même. Cela a dépassé toutes mes attentes. On entre, on dit bonjour, on vient discuter, on plaisante, on rit et parfois on est très sérieux aussi. La **Ronde Des Ciseaux** n'est pas qu'un salon de coiffure : c'est un lieu chaleureux.



Tout cela sans vous n'aurait pas été possible, merci à vous tous et rendez-vous....dans dix ans.



Arbonis



Quelques Réalisations en 2018



Industriel & logistique

Construction d'une pleteforme logistique constituée de 4 parties.

Plateforme Logistique IRIS OYAMA Lieusaint (77)

Logements

Réhabilitation et surélévation d'un bâtiment à ossature bois R+4 et création d'une extension pour cet immeuble à vocation d'Auberge de Jeunesse.

Auberge de Jeunesse Les deux Alpes (38)

Immeubles de Bureaux

Construction d'un nouveau bâtiment à destination de bureaux et d'ateliers, intégré dans l'opération de transformation du parc historique du Jardin d'Acclimatation.

BOREAL Paris (75)





Travaux à l'export

Construction d'un centre médico sportif d'environ 1000m² et d'un terrain de football couvert de 8 800 m².

Centre Médico Sportif et terrain de Football couvert MAAMORA (Maroc)



Groupe scolaire Madeleine et Louis ODRU Montreuil (93)

Construction d'un groupe scolaire en R+1 comprenant 2 salles de repos, 6 classes de maternelles et 8 classes d'élémentaire ainsi qu'un restaurant scolaire.

Groupe Scolaire & Construction Modulaires





Cérémonie du 11 novembre 2018

Pour la cérémonie du 11 novembre 2018, nous avons invité les enfants des écoles du R.P.I. à participer. Le samedi 10 en soirée, des lumignons ont été déposés près du monument aux morts. Le dimanche 11 novembre à 11h00, après avoir entendu les cloches sonner pendant une dizaine de minutes, la cérémonie a débuté ; était présente une délégation des pompiers du centre de secours de Dompierre-les-Ormes sous les ordres du capitaine Pageaut.





Le Maire a lu le message du Président de la République. Puis, les élèves ont lu à tour de rôle des textes sur la guerre. Ensuite, ils ont cité tous les noms des anciens combattants inscrits sur le monument.





Ils étaient accompagnés par Elvyn Pinon, réserviste de l'armée, et encadrés par la directrice de l'école. C'est avec entrain que tous les enfants et participants ont entonné ensuite La Marseillaise.





À l'issue, tous les participants se sont ensuite retrouvés autour du verre de l'amitié. Nous remercions Mme Courtois et les enfants de leur participation active à cette cérémonie.



Le **1**^{er} **monument aux morts** sur lequel fut inscrit le nom des soixante-neuf Vroulons décédés au front pendant la guerre de 14-18, financé par une souscription communale, aurait couté 11 000 F et

aurait été inauguré le 18 octobre 1920.

Alors que la grande majorité des monuments sont surmontés par le "poilu", il avait une caractéristique remarquable : une représentation féminine, où on voit une mère dire à son enfant : "N'oublie jamais les enfants de Vérosvres morts pour la France".

Il serait l'œuvre d'un sculpteur nommé Jules Schanosky, alors que bien des monuments de la région, Suin entre autres, sont de M. Lardy de Vérosvres! Fâché de n'avoir pas été choisi par le Conseil Municipal et voulant prouver son savoir-faire, M. Lardy, artisan marbrier tombier, a acheté un emplacement à l'entrée du cimetière de la commune sur lequel, il a posé une très belle pierre tombale avec des sculptures très sophistiquées en souvenir d'un fils tombé au champ d'honneur où il repose toujours.





Le **monument actuel** a aussi été financé par une souscription lancée le 15 juin 1973. Lors de la réunion du Conseil Municipal du 29 septembre 1973, les dons s'élevaient à 6 470 F et pouvaient encore se faire à la Mairie. Le 21 décembre 1973, le Conseil Municipal décide de l'érection du nouveau monument aux morts. À l'occasion du chantier du Col des Vaux, dans les années 66-67, une pierre en granite est mise de côté et stockée sous le cimetière (à la place des lagunes) en vue de refaire ce monument. C'est donc en

1974, que M. Gabriel de Saint-Bonnet-de-Joux taille et polit la pierre sur laquelle il inscrit le nom de chaque "poilu" mort à la guerre (et aussi celui du Lieutenant Leblanc mort en Indochine).

Écoles primaires

Les actions réalisées par les élèves de l'école de Vérosvres.

Durant l'année scolaire 2017 / 2018 :

Comme depuis plusieurs années, les élèves de l'école de Vérosvres ont participé au « Prix des Incorruptibles » (ils ont lu une sélection de livres et ont voté pour leur livre préféré). Ils se sont également rendus, une fois par trimestre, au cinéma de Charolles pour visionner un film dans le cadre du projet « école et cinéma ».



Les élèves de la classe de CM1-CM2 ont participé à un stage de cirque pendant une semaine, ils y ont appris des numéros qu'ils ont présentés le vendredi soir à leurs camarades et leurs parents lors du spectacle des écoles du R.P.I.

Dans le cadre d'un projet impliquant les écoles de la circonscription de Charolles, les élèves ont réalisé un cycle football (en lien avec la coupe du monde de Football de juin-juillet 2018) qui s'est clôturé par une rencontre inter-écoles avec les écoles de la circonscription le 19 juin 2018 à Paray-le-Monial en présence de près de 600 élèves!





Les élèves se sont rendus en voyage scolaire au château de Brancion le lundi 25 juin 2018 : ils ont visité le château et ses environs et ont participé à des ateliers : réalisation de vitraux et initiation aux techniques de fouilles archéologiques. Ce voyage a permis d'illustrer le travail sur le Moyen-Âge effectué en classe.

Pour l'année scolaire 2018 / 2019 :

Cette année, l'école de Vérosvres compte 38 élèves : 6 CP, 8 CE1, 7 CE2, 5 CM1 et 12 CM2.

Tous ces élèves peuvent bénéficier de nouveaux tracés dans la cour de récréation ainsi que d'un tableau à craie installé sous le préau.





L'école s'est réinscrite, comme les années précédentes, au projet « Prix des Incorruptibles ».



À chaque fin de période scolaire, les élèves des écoles de Vérosvres et de Beaubery se rencontreront durant une journée afin de renforcer les liens entre les deux écoles. La première rencontre a eu lieu le 16 octobre et avait pour thème l'automne (les élèves ont effectué une randonnée à Beaubery et des ateliers sur ce thème). La seconde a eu lieu avant les vacances de Noël à l'occasion du repas de Noël de la cantine (les élèves ont fabriqué des objets sur le thème de Noël, ils ont joué à des jeux de société et ont visionné un film).



Le 28 septembre, les élèves ont participé à l'opération « Nettoyons la nature ». Ils ont ramassé des déchets dans les environs de l'école. Ils les ont ensuite triés. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une séquence en sciences ayant pour thème « Les déchets : comment les recycler ? Comment les réduire ? ».

Le 19 octobre, les élèves de la classe de CM1-CM2 ont participé au cross du collège pour l'association ELA.

Le 11 novembre, les élèves ont participé à la cérémonie au monument aux morts à l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale. À cette occasion, ils ont lu des textes de poilus ainsi que les noms inscrits sur le monument. Ils ont également chanté la Marseillaise.



Cette année, les deux classes sont inscrites à des projets en E.P.S. : athlétisme et basket qui seront travaillés en classe (avec un intervenant pour le basket) et se clôtureront par des rencontres inter-écoles.

Au mois de mai, les élèves des deux écoles du R.P.I., partiront en voyage scolaire sur une durée de trois jours dans le centre de GIRON (dans le département de l'Ain). Ils effectueront des activités en lien avec l'environnement. Un bon moyen de se faire de bons souvenirs avec tous les copains, copines du R.P.I.!

Sou des écoles du R.P.I. Beaubery-Vérosvres

Le Sou des écoles du R.P.I. de Vérosvres-Beaubery est une association composée de parents d'élèves bénévoles. Le but principal de cette association est de récolter des fonds qui servent à financer des projets pédagogiques élaborés par les enseignants (sorties, voyages, achat de matériel ...).

Tout au long de l'année, elle propose différentes manifestations dont les bénéfices sont intégralement reversés aux deux écoles.

Durant l'année 2018, les ventes de pizzas, de chocolats, de fromages, de brioches, de sacs isothermes personnalisés par les élèves, de photos de classe, la tombola et la vente de vélos ont permis de récolter 4 466 € soit 67 € par élève :

Action	Bénéfice	Action	Bénéfice
Pizzas	850 €	Buvette fête école	221.95 €
Chocolats	641.55 €	Vente de vélos	140 €
Fromages	733.32 €	Photos de classe	432.80 €
Brioches	546.60 €	Tombola	690.40 €
Sacs isothermes	185.90 €	Solde sacs à dos 2017	24 €

À ce titre, les membres de l'association tiennent à remercier les parents et les habitants de Beaubery et de Vérosvres pour leur participation aux diverses actions.



Cette année, au mois de mai, les enseignants souhaitent organiser un voyage scolaire de trois jours dans l'Ain commun aux deux écoles. Tout au long de ce séjour, les élèves pourront découvrir tous les aspects de l'environnement : randonnées et découvertes sur le terrain, mais aussi en ateliers intérieurs. Le Sou des écoles va donc organiser des actions afin de financer une grande partie de ce projet. Fin 2018, il a déjà réalisé la vente de chocolats et de fromages qui ont connu un vif succès.

Les dates à retenir pour l'année à venir :

- janvier 2019 : vente de brioches et de galettes

- 9 mars 2019 : vente de bugnes pour carnaval en coopération avec l'association du restaurant scolaire.

- mars 2019 : vente de bulbes

- 2 avril 2019 : vente de photos de classe

- mai 2019 : vente de pizzas

- 14 juin 2019 : tombola et kermesse des écoles

Restaurant scolaire Vérosvres-Beaubery

Cette association est gérée par des parents bénévoles avec le soutien de toutes les familles dont les enfants sont à l'école.

Son objectif est, entre autres, de faire baisser le prix du repas à la cantine par le biais des fonds qu'elle récolte lors des diverses manifestations organisées tout au long de l'année. Les repas dont le prix de revient est de 5,66 € sont facturés 3,60 € aux familles. Sur l'année scolaire 2017-2018, 6 613 repas ont été servis. L'association gère totalement le fonctionnement du restaurant scolaire (salaires des cantinières, diverses dépenses de fonctionnement, repas...). Les repas sont élaborés par Sud Est Restauration dont le siège est à Mâcon. Cet établissement approvisionne des collectivités et cantines des environs comme la Petite Unité de Vie de Saint-Bonnet-de-Joux.

L'association remercie les communes de Beaubery et Vérosvres, ainsi que la S.I.L., pour les subventions versées cette année. Leur aide est précieuse.

En septembre, le bureau de l'association se compose comme suit : Dany BRIÈRE (président), Marianne JANIN (trésorière), Sandra GRÉMY et Séverine THOMAS (secrétaire et vice-secrétaire) et Agnès ROY (membre actif).

Lors de la rentrée, ont démissionné Élodie BOUILLOT, Céline BAURAIN, Stéphanie DEVELAY, Marla BRITES, Carole GRIFFON et Maud DUVERGER. Nous les remercions vivement pour l'aide apportée.

Dès lors que leur enfant mange à la cantine et qu'ils paient la cotisation annuelle, les autres parents sont également membres de l'association et peuvent participer à l'organisation des manifestations.

En 2018, l'après-midi carnaval a été renouvelée. Les enfants ont défilé par petits groupes dans les hameaux et bourg des deux villages avec toujours autant de succès. Merci pour votre accueil et votre générosité.

Le loto en avril et le vide-greniers accompagné de sa paëlla en juillet ont aussi été des réussites. Nous remercions les nombreux participants et familles présentes à ces manifestations.

Indispensables au maintien du restaurant scolaire, des manifestations seront reconduites pour 2018-2019 où nous vous attendons toujours plus nombreux pour passer des moments conviviaux dans la bonne humeur. Il s'agira d'un repas dansant (16 février 2019 à Beaubery), du carnaval (9 mars 2019), de la kermesse des écoles (14 juin 2019 à Beaubery), du vide-greniers / paëlla (30 juin 2019 à Vérosvres) et de la choucroute (23 novembre 2019).

Assistantes maternelles

Les assistantes maternelles sont des personnes agrées de toute confiance. Elles accueillent les enfants à leur domicile dans un milieu familial. Par leur disponibilité, elles prennent le temps de faire connaissance, de concilier les modes de vie et les désirs de chacun. Elles préparent tout doucement les enfants à la scolarisation et l'autonomie en participant à leur éveil tout en respectant le rythme de chacun.

Les assistantes maternelles à votre disposition sur la commune sont :

CHATAGNIER Annick	"Les Janots"	03.85.53.84.30
CINATO Sofy	"Les Terreaux"	03.85.84.74.45
NICOLAS Martine	"Les Goujats"	03.85.24.80.21

Bibliothèque

L'année 2018 s'achève, c'est l'heure des bilans. La bibliothèque maintient son rythme de croisière quant à la fréquentation, pour 3 218 prêts effectués. Quelques nouveaux lecteurs se sont inscrits. La bibliothèque municipale, plus exactement intercommunale de Vérosvres, aussi modeste soit-elle,

La bibliothèque municipale, plus exactement intercommunale de Vérosvres, aussi modeste soit-elle, est le lieu de prêt de livres à titre gratuit pour tous les "Vroulons". Elle accueille aussi quelques lecteurs de Beaubery et permet également à Sivignon de "s'approvisionner".

La B.D.S.L. de Mâcon assure le renouvellement du stock deux fois dans l'année, ainsi que toute demande personnelle d'ouvrages. Toujours très attendues, les soixante-quatre nouveautés sont venues grossir le fonds de livres achetés grâce à la subvention municipale. Parmi celles-ci, des auteurs à découvrir et d'autres qui font leur rentrée chaque année tels que Fr. Bourdin, Ch. Signol, M-B. Dupuy, A. Martin-Lugan..., écrivains très appréciés des lecteurs.



Simone Brumaire. fidèle notre bibliothécaire, assure toujours responsabilité de ce service culturel si précieux en zone rurale. Ces dernières années, notre équipe s'est étoffée ; Claudine DUBREUIL nous a rejoints les vendredis. Désormais, nous à participer sommes sept fonctionnement de la bibliothèque.

Merci aux donateurs pour leur geste, et d'autre part, à la municipalité qui permet d'enrichir chaque année nos étagères qui se garnissent de plus en plus.

Nos fidèles lecteurs adultes sont accueillis comme habituellement, **chaque mercredi de 14h00 à 16h30 et un vendredi sur deux de 13h30 à 16h30 tout comme les scolaires.**

Le livre, malgré l'influence croissante des autres médias, reste une valeur sûre. Continuez par votre présence à favoriser ce "messager culturel" si utile et tout autant indispensable de nos jours.

"Plaisir de lire" c'est le vœu que nous formulons pour 2019 à vous tous. Bonne année.

L'équipe de la bibliothèque.

Amicale des anciens

L'Amicale des Anciens débutait l'année 2018 par la traditionnelle galette des rois. S'ensuivait la mise en place de différentes activités du Club au niveau cantonal : à la dictée, Denise Taboulot représentait le Club à Charolles au niveau de l'arrondissement, au tournoi de manille cantonal, Paul Billonnet se classait 7ème sur 56 et Monique Sivignon finissait également 7ème au tournoi de scrabble cantonal.



En mars, une journée spectacle sur le thème "Les légendes de la télé : 50 ans de souvenirs" réunissait vingt-six personnes à Bourg-en-Bresse. Les concours de manille de printemps et d'automne ainsi que le concours de belote se sont déroulés avec le succès habituel ; les bénéfices de ces manifestations nous permettent d'offrir chaque année deux repas gratuits à tous les adhérents. Le loto de septembre, en raison de la concurrence d'un loto à Vendenesse-les-Charolles, attirait moins de participants. Les rencontres interclubs avec Beaubery et Trivy étaient reconduites, elles permettent de passer des

après-midi conviviales avec ces clubs voisins et amis. Au mois de juin, le restaurant "Le Saint Cyr" de Montmelard, accueillait autour d'un excellent repas, soixante-quatorze convives, l'après-midi se poursuivait par des balades, des parties de cartes et de jeux de société. Début juillet, un groupe de

trente-deux adhérents et quatorze personnes extérieures prenait la direction du Vercors pour visiter la vallée de la noix. Au programme le matin, découverte de la Ferme Michalet et de sa noyeraie, dégustation de vins de noix et à midi le car nous emmenait à Chatte pour le repas. L'après-midi, après avoir visité un producteur de cerises ratafia, nous faisions une croisière sur la rivière Isère à bord du bateau à roue Royans-Vercors.





Le rendez-vous annuel du Téléthon était pour l'Amicale l'occasion de s'associer à cette journée de solidarité avec la Société d'Intérêt Local et les chasseurs.

L'Assemblée Générale se tenait le samedi 15 décembre, le Maire Éric Martin était invité à cette réunion, après l'approbation du bilan moral

et financier par les adhérents, elle été suivie du repas de fin d'année. Quatre-vingt-trois convives y participaient, un intermède musical permettait de faire une pause en cours de repas et accompagnée par les musiciens Estelle et Eddy, l'assistance entonnait des chansons françaises.

Toutes les personnes qui pourraient être intéressées par les activités du Club peuvent le rejoindre à tout moment, elles seront les bienvenues.

Téléthon

Le 8 décembre, à l'occasion du Téléthon, le club des aînés, la société de chasse et la S.I.L. pour la vingt-deuxième année consécutive ont œuvré ensemble pour confectionner plus de 400 kg de boudin et permettre un don de 1 830 € à l'A.F.M.

Que l'équipe de bénévoles et l'ensemble des donateurs soient remerciés pour ce geste.

Société de chasse

Pour cette nouvelle saison de chasse, le nombre d'adhérents est en légère hausse.

Nous comptons trois nouveaux sociétaires dont un jeune de 16 ans, Damien Martin qui a réussi avec succès l'examen du permis de chasser en réalisant un sans-faute.

Le 29 juillet 2018, nous avons inauguré notre local de chasse "La Tanière" situé au Bourg en présence du Maire et des élus de la Commune, des présidents des sociétés de chasse voisines et de M. Rémi Rochay administrateur à la Fédération Des Chasseurs de Saône-et-Loire. M. Rochay nous a félicités d'avoir pu acquérir un local de chasse au centre de la commune créant ainsi des liens entre chasseurs et riverains et assurant la vie des commerces de proximité.





Le samedi 30 juin, un repas des chasseurs a été organisé afin de déguster des marcassins à la broche. Pour ce qui est des manifestations, la journée boudin et la soirée "tête de veau" ont une nouvelle fois connu un vif succès.

Comme chaque année pour le 11 novembre, une journée de chasse continue a été organisée et les sonneurs de trompe ont joué quelques morceaux de musique en fin d'après-midi avant de se retrouver autour de la table.

Ouelques dates à retenir pour cette nouvelle année :

- week-end "boudin", les samedi 2 mars et dimanche 3 mars 2019,
- soirée "tête de veau", le samedi 16 novembre 2019.



Du côté de notre activité favorite, nous essayons toujours de réguler les espèces nuisibles qui restent toujours une de nos priorités. Enfin, nous remercions toutes les personnes qui contribuent au bon déroulement de nos animations et de notre loisir.

Tous les chasseurs de la société vous souhaitent une BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2019.

Le Président et tous les chasseurs.

Tarot vroulon

Les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois à partir d'octobre jusqu'en avril, un groupe d'amateurs de cartes se réunit pour jouer essentiellement au tarot, mais aussi à la manille et à la belote. Les personnes intéressées, confirmées ou débutantes, par cette activité peuvent prendre contact avec le Président Robert Bonin au 03.85.24.80.13. Jusqu'à maintenant, deux concours étaient organisés par saison, mais cette année, un seul est prévu au mois de novembre. Un repas est offert à tous les adhérents et

bénévoles de ce club au mois d'avril.



GENESES

Selon Antoine de Saint Exupéry, « être un homme, c'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde ».

Les jeunes de l'association GENESES - et surtout leurs mains - peuvent témoigner : ici, des pierres, ils en ont posé des centaines ! Qui peu à peu les ont fait grandir, réfléchir, mûrir. Qui leur ont donné le goût de l'effort et du service. Qui leur ont montré qu'avec du courage et de l'attention, ils pouvaient faire de grandes et belles choses.

En 2018, nous avons aussi posé de nouvelles pierres : nous avons ouvert une seconde maison à côté de Lyon, fêté en nombre la Sainte Marguerite-Marie, arpenté les chemins creux du Tro Breiz, en Bretagne, renouvelé notre Internet et développé notre activité de chantiers. Autant d'outils au service de la croissance des jeunes qui nous rejoignent.



Nous avons surtout cherché à nous mettre au service de ceux qui en avaient le plus besoin, que ce soit en France – auprès des personnes handicapées de l'Arche – ou auprès des populations déplacées d'Irak qui cherchent à rentrer chez elles (Mission « Grand Large »).

Pour 2019, nous souhaiterions avancer sur l'ouverture d'une nouvelle maison pour jeunes femmes, et même y parvenir avant Noël! Nous allons également passer de deux à trois rentrées par an (janvier, avril et septembre) pour accueillir vingt-et-un jeunes à Vérosvres au cours de l'année.

Tous ces projets ne pourraient pas voir le jour sans les encadrants et services civiques de l'association (Christophe, Louis, Pierre, Éric, Théotime, Martin et surtout « Oncle Étienne »), qui accompagnent, forment et encadrent tous les jours les jeunes sur les chantiers, avec un sens pédagogique remarquable et une patience inépuisable. Ce sont eux qui peu à peu leur font sentir que toutes les pierres qu'ils posent construisent le monde, et forgent les hommes qui les portent.

Ce sont eux qui transforment la « corvée » en école de vie.

Bravo!

Augustin MEAUDRE, Directeur augustin@geneses.org www.geneses.org

Société d'intérêt local

LES VINGT ANS DU FOOT



L'année 2018 marquait le vingtième anniversaire de la section Foot qui débutait en septembre 1998 dans le championnat U.F.O.L.E.P. du Charolais-Brionnais avec quatorze licenciés. Tout au long de ces années, quatre-vingt-dix adhérents ont fait vivre le Club. Aujourd'hui, vingt joueurs répartis dans deux équipes participent à cette compétition (les personnes intéressées par cette activité peuvent s'inscrire auprès des responsables de l'équipe : Alexandre Terrier, Maxence Paul et Victor Guilloux (tél : 06.18.45.37.80.).

En accord avec la Société d'Intérêt Local, le samedi 11 août, était organisée une journée retrouvailles réunissant anciens et nouveaux joueurs ainsi que des invités. Une exposition de photos rappela à tous de bons souvenirs et à cette occasion, des tee-shirts sponsorisés par des artisans de la région furent distribués. La section Foot interpréta une chanson retraçant l'historique de l'équipe sur un air du groupe "Trois Cafés Gourmands".

Durant cette après-midi récréative, des structures gonflables géantes (toboggan, baby-foot...) avaient été déployées sur la place de la mairie permettant aux enfants et aux plus grands de passer un agréable moment. Certains, plus courageux, enjambèrent une Bouteille-Rodéo mécanique en essayant de rester accrochés dessus le plus longtemps possible sans tomber. Plus tard, devant un énorme gâteau d'anniversaire gonflable, une photo commémorative fut prise de l'ensemble des joueurs. Des ballons s'échappant du gâteau s'élevèrent dans le ciel de Vérosvres sous les applaudissements des spectateurs.

À 19h00, un apéritif était offert par la municipalité de Vérosvres à toutes les personnes présentes, suivi d'un repas concert animé par les Wolfmen Jacks, groupe de musiciens pop rock français et anglais.

Ainsi s'achevait cette après-midi festive et comme dit la chanson de Bruel : Rendez-vous dans dix ans...

La section foot vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

Cette année, la S.I.L. a reconduit ses activités en commençant par l'organisation d'une conférence sur "Jean-Marie Combier à l'origine des cartes postales Cim" présentée par son fils Marc. Au mois de mars, le théâtre a organisé une tartiflette animée de sketchs et saynètes avant que le foot fasse sa choucroute dansante. En avril, la randonnée pédestre et V.T.T. a explosé le record de participants. Les fêtes de l'Ascension et patronale ont connu leur succès habituel comme le traditionnel tournoi de foot. La S.I.L. a aussi proposé des cours de danse de salon et country ainsi que de la gym deux fois par semaine et bien entendu, la possibilité de jouer au foot les dimanches matin

Responsables des associations ou activités :

Amicale des anciens : Denise TABOULOT 03.85.24.80.45.

Club de tarot : Robert BONIN : 03.85.24.80.13. Société de Chasse : Jacky AUBLANC 03.85.24.80.59.

Société d'Intérêt Local: Nathalie DARGAUD 03.85.24.81.70.

Théâtre: Jérôme MAZILLE 03.85.24.84.39.

Danse country: Nathalie MACHILLOT 06.07.03.65.40.

Danse de salon: Jacqueline MAZILLE 03.85.24.84.77.

Club de foot: Victor GUILLOUX: 06.18.45.37.80.

Gym d'entretien du lundi soir : Agnès AUBLANC 03.85.24.80.59 **Gym douce du mardi matin :** Jacqueline MAZILLE 03.85.24.84.77.

Marche du jeudi : Michelle LOUIS 06.63.48.70.86. Sou des écoles : Nathalie MACHILLOT 06.07.03.65.40. Restaurant scolaire : Dany BRIÈRE 06.87.15.42.39.

Marcheurs du jeudi

Tous les jeudis, un groupe de marcheurs se retrouve à 14h00 sur la place de l'église de Vérosvres pour effectuer une randonnée de 8 à 10 km. Ce groupe est constitué en moyenne de dix personnes venant de Vérosvres, Beaubery, Suin, Sivignon, Saint-Bonnet-de-Joux, Vendenesse-les-Charolles et Buffières.

Chaque jeudi est proposé une idée de parcours par les participants. Le rythme et l'ambiance sympathique rendent le moment convivial.

Parfois au départ, nous ne sommes que deux ou trois marcheurs, mais rien ne nous arrête, nous partons toujours d'un bon pas arpenter les chemins de Vérosvres et des communes avoisinantes pour découvrir ou revoir de beaux paysages. Certaines balades nous ont laissé de bons souvenirs, notamment celle de la Forêt d'Avaise à Saint-Bonnet-de-Joux ou de la Chapelle du Picot à Trivy, elles ont été une source nouvelle de connaissances et de belles rencontres!



Marcheurs de Vérosvres, vous êtes invités à venir nombreux nous rejoindre tous les jeudis à 14h00 place de l'église, sauf le premier jeudi de chaque mois où nous nous retrouvons à 14h00 sur la place de Beaubery. Vous pouvez vous renseigner auprès de Denise Chevalier et de Michelle Louis Email : chalentimimi@gmail.com

Balade nocturne

Cette année, c'était la 9ème édition des balades nocturnes mises en place par l'office de tourisme Les Verts Vallons de Sud Bourgogne installée à Matour. Les balades sont organisées en soirée chaque mardi et jeudi de fin juin à fin août. Une fois le calendrier établi, chaque commune par l'intermédiaire de ses référents "sentiers" organise la soirée en accompagnant l'ensemble des marcheurs sur un circuit préparé à l'avance, non balisé où tout le monde doit marcher à allure modérée afin de terminer tous groupés. Pour Vérosvres, c'était la 5ème édition et cette année le circuit de 6,5 km avec 167 m de



dénivelé a été parcouru par 127 marcheurs. Bien que le départ se soit fait à 19h30, il faisait encore plus de 30°C et les sous-bois de la Madeleine, Quierre et Montot étaient les bienvenus. Même si chaque participant doit prendre ses précautions, un ravitaillement en eau fraîche a été organisé en milieu de parcours après la bonne grimpette de Montot. La pause appréciée, c'était le retour au Bourg en passant par Jusseau et le Haut des Forêts. Arrivés à 21h30, juste à la tombée de la nuit, les promeneurs ont apprécié la tranche de cake avec le petit

verre offerts par la Municipalité et servis par les bénévoles de la commune.

Le beau temps, l'accueil, l'allure et le circuit proposé sont les "ingrédients" d'une balade réussie et appréciée des Vroulons, des habitants des communes voisines ou plus éloignées comme Charolles, Cluny et Mâcon mais aussi par les touristes en vacances à cette période.

Vide-maisons à Lavau

Le dimanche 3 juin, les habitants du hameau de Lavau organisaient leur premier vide-maisons. Après avoir obtenu préalablement l'accord du Maire de Vérosvres et en respectant les consignes de sécurité,

treize maisons participaient à cet événement en exposant différents objets hétéroclites : électroménager, vaisselle, bibelots, jouets, vêtements, meubles anciens ou modernes. Le déballage se faisait dans la cour des habitations. Très tôt, de nombreux chineurs s'étaient déplacés pour un repérage, à la recherche d'une bonne affaire. Tout au long de la journée, promeneurs et curieux visitèrent les stands et redonnèrent une deuxième vie à certains objets. En fin d'après-midi, après avoir rangé leurs affaires, satisfaits, les organisateurs étaient prêts pour une seconde édition en 2019.



Nouveaux habitants en résidence principale

- ♣ Jean-Philippe LAMIRE et Emmanuelle CAUDEN (Les Goujats)
- ♣ Jimmy BOUBET et Julie PINTO (Le Terreau)
- ♣ Samuel DUBOIS et Pauline VILLARD (Lavau)
- ♣ Guillaume MACHILLOT et Marion DEVILLE (Chevannes)
- ♣ Anaïs VIGIER (Le Bourg)

État civil 2018

PACS

♦ BONIN Geoffrey et TAVARES Sophie le 14 mai à Vérosvres.

MARIAGES

- ◆ Mathieu LAMBERT et Natacha QUENOT le 1^{er} juin à Vérosvres.
- Pierre BIDAUT et Marie-Hélène BONNOT le 08 août à Vérosvres.

Ils nous ont quittés en 2018

- * Marcelle MERLE, née le 23 septembre 1941 à Chalon-sur Saône. Depuis l'âge de 14 ans jusqu'à l'heure de la retraite, elle est ouvrière dans le textile où elle confectionne des milliers de vêtements et costumes. Après avoir épousé en 1967 Marcel, agent S.N.C.F., ils auront la joie d'accueillir Nelly. Affectée par la mort de son mari en 2007, bien que très entourée par ses enfants et en particulier ses deux petits-enfants qui aimaient aller passer des vacances chez elle, la solitude lui pèse. Ainsi, en mai 2015, elle prend la décision de venir habiter à Vérosvres, à côté des siens, au Bourg. Malheureusement, une maladie implacable la frappe en juin et la diminue progressivement. Après avoir lutté avec courage, elle décède le 23 novembre. Intégrée aux animations du village, toujours prête à rendre service, elle nous laisse le souvenir d'une femme agréable, de caractère qui aimait la rigueur et le travail bien fait.
- * Marcelle TERRIER, née Prost le 16 mars 1926 aux Janots où elle passe toute sa vie. En avril 1951, elle épouse Jean Terrier qui la rejoint sur la ferme familiale qu'ils vont exploiter jusqu'au moment de la retraite en 1990 avant de la transmettre à leur fils unique Michel. Femme très dévouée, elle élève pendant quelques années les enfants de sa sœur touchée par la maladie tout en la soignant. Puis, c'est aussi l'accueil dans leur foyer d'enfants de l'assistance, en particulier Jean-Pierre, Manu et Jean-Didier à qui elle donnera beaucoup d'amour et de repères pour affronter la vie. Pendant plusieurs années, elle soigne aussi, à la maison, son père amputé des deux jambes. Elle a le plaisir de vivre entourée et à proximité de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Malheureusement, elle est de plus en plus affaiblie et rejoint l'EHPAD de Bois-Sainte-Marie en juin où elle décède le 27 décembre. Elle nous laisse le souvenir d'une femme discrète, très douce, une vraie "maman poule" qui aimait recevoir.

Une pensée aussi à :

* Angèle Dufour, décédée le 31 mars à 92 ans qui aimait participer aux activités du Club des Anciens. De Sous le Bois où elle est née, aux Essertines où elle a vécu une fois mariée à Roger, elle a ensuite exploité une ferme aux côtés de son mari au Bois à Suin avant d'y prendre sa retraite.

Artisans, commerçants et prestataires de services

ALBUISSON Pierre
ARBONIS
BESSON Bernard
GARAGE JANIN Olivier
J-P ATELIER (GILLOT Jean-Pierre)
LA RONDE DES CISEAUX
LE P'TIT VROULON
PIERLOT Monique
SOCIÉTÉ NOUVELLE GRIFFON

Artiste dessinateur, graveur de timbres Charpentes en lamellé-collé

Travaux forestiers Mécanique générale Créateur illustrateur Salon de coiffure

Bar, snack, dépôt de pain et épicerie Écrivain public, écrivain privé

Maçonnerie

Possibilité de trouver sur la commune de Vérosvres : du miel, de la viande bovine, des produits laitiers, des œufs, de l'huile... directement chez le producteur.

Centre d'incendie et de secours

Une année très chargée!

Même si l'activité opérationnelle fût assez stable par rapport à 2017, les sapeurs-pompiers locaux ont connu une forte mobilisation cette année avec trois temps forts et empreints de beaucoup d'humilité.



Tout d'abord, avec l'organisation d'une "porte ouverte" axée essentiellement sur la découverte de notre métier et un seul but : le recrutement. Le 02 juin dernier, le rouge des camions envahissait la place de la mairie avec une organisation au top : stands de découverte, équipes spécialisées (groupe de recherche et d'intervention en milieu périlleux, équipes cynophiles...), jeunes sapeurs-pompiers, sécurité routière avec démonstrations de massages cardiaques, d'extincteurs...et l'accident d'une voiture avec désincarcération d'une

victime pour démontrer l'efficacité des secours tant pour l'approche, le bilan médical, la prise en

charge, le secours routier et l'extraction de la personne blessée et bloquée. Cette journée fût un réel succès et a pu faire réfléchir la population et les élus sur notre activité et nos réels besoins en recrutement. Je reste bien entendu à l'écoute de toutes personnes intéressées par un recrutement.



Autre temps fort de cette année, le 22 septembre, avec la venue dans notre commune d'une association de sapeurs-pompiers roulant en



Harley Davidson, la fabuleuse et mythique moto : les "Wind and Fire" viennent de toute la France, ils sont sapeurs-pompiers, pro, volontaires, privés, actifs ou anciens, et outre la passion de la moto, ils organisent des sorties pour récolter des fonds au profit

d'organisations comme l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers. Ils ont été reçus à notre centre de secours après leur assemblée générale pour un hommage aux pompiers décédés. Cent cinq bickers et leurs soixante-quinze motos vrombissantes ont envahi la rue devant la caserne pour le plus grand bonheur des petits et des grands ; une cérémonie pleine d'émotion et de tendre camaraderie.

Autre cérémonie, le dimanche 07 octobre, avec une pluie de médailles d'ancienneté à remettre à nos agents du C.I.S.

Ont reçu la médaille d'ancienneté pour plus de 10 ans de service : Sergent-chef AURAY David, Caporal-chef DELVINCOURT Cécile, Caporal-chef FAISY Franck, Adjudant MARTINOT Sébastien, Caporal REBOUILLAT Julien, Caporal SAINTE-MARIE Amandine, Lieutenant JACQUEMIN Céline, Sapeur 1^{ère} classe GENTIL Emmanuel.

A reçu la médaille d'ancienneté pour 20 ans de service : Sergent-chef THOMAS Jérôme. À noter que Jérôme THOMAS occupe également les fonctions de chef de corps au C.P.I. de Montmelard et peut être remercié pour tout le travail qu'il effectue chez les sapeurs-pompiers depuis toutes ces années.

Avancement de grade : Adjudant : THOMAS Jérôme et AURAY David ; Caporal-chef : SAINTE-MARIE Amandine et JOMAIN Frédéric ; Sergent : PAGEAUT Baptiste.

M. le Maire félicita tous les récipiendaires, et, comme à chacune de ses visites, rappela l'attachement de la Municipalité à notre service public.

Une année bien chargée en émotion, mais également chargée tout au long de l'année par des astreintes, des formations, recyclage ou des réunions qui occupent largement le temps de vos sapeurs-pompiers volontaires.

Je tenais, pour conclure ce message, à remercier, féliciter, tous mes hommes et mes femmes pompiers pour leur disponibilité, leur abnégation, et ce travail de l'ombre qui est plus fort chaque jour de l'année, pour que notre service public soit réellement un service à la population.

Meilleurs vœux de bonheur et santé pour cette nouvelle année.

Capitaine Alain PAGEAUT Chef de centre

Amicale pour le don de sang bénévole de Saint-Bonnet-de-Joux

LE SANG : c'est LA VIE! Nous pouvons tous et toutes hélas en avoir besoin un jour! Le don de sang est un geste simple et sans douleur!

En collaboration avec l'E.F.S. (Établissement Français du Sang), l'amicale organise **des collectes** de sang les :

- lundi 7 janvier, vendredi 15 mars et vendredi 5 juillet de 9h00 à 13h00,
- vendredis 10 mai et 20 septembre de 15h30 à 19h30.

Actions sociales sur le territoire

La Mobilité

• LE TRANSPORT par les BÉNÉVOLES :

Villages Solidaires (06.77.30.29.81) a mis en place "LE TRANSOLIDAIRE".

Vous avez un peu de temps et une voiture, vous pouvez devenir conducteur bénévole en transportant des personnes jusqu'à leur point de rendez-vous ou de courses, ou autres sorties moyennant des indemnités compensatrices des frais à hauteur de 0,3 €/km. L'entente sur l'horaire se fait directement entre le transporteur et le demandeur.

Ce service existe aussi sur Vérosvres avec l'association ENTRAIDE (03.85.24.68.80). Son fonctionnement est maintenu. Les personnes à contacter sont Alain DEDIEU (03.85.24.85.21) et Yvonne LARIVE (03.85.24.84.00).

Si d'autres personnes veulent proposer leur service, n'hésitez pas à en parler, et à l'utiliser.

• LE TRANSPORT À LA DEMANDE (T.A.D.) :

Le T.A.D. a été mis en place par la Communauté de Communes pour se rendre à Mâcon au Pôle de Santé. Le Taxi Dompierrois (06.84.94.65.97) passe vous chercher les mardis ou jeudis pour arriver à 9h00 à Mâcon. Le coût du trajet est de 7,50 € et les tickets sont à acheter d'avance en Mairie de Dompierre-les-Ormes.

• LE RÉZO POUCE :

Vous avez aperçu les panneaux verts situés vers l'école et la salle des fêtes : c'est le point de de R.D.V. pour faire du covoiturage de proximité en vous inscrivant sur le site de RÉZO POUCE.

Vous pouvez vous inscrire par Internet ou vous faire enregistrer gratuitement auprès de la Mairie. Vous disposerez d'une carte personnelle et d'un numéro d'identifiant. Vous pouvez retrouver les détails des modalités de fonctionnement dans le bulletin communautaire.

L'action sociale

♦ LE C.I.A.S.:

Le C.C.A.S. est devenu C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Action Sociale) en 2017. Le C.I.A.S. verse une participation financière à hauteur de 3,50 €/habitant à chaque commune de la Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier. Ainsi, chaque commune reste décisionnaire des actions à mener et les organise comme elle le souhaite.

À Vérosvres, nous avons pu poursuivre le traditionnel repas pour les personnes de plus de 70 ans. Le 23 septembre, quarante-six aînés et quelques invités ont été accueillis à la salle communale, Jacqueline et Joëlle avaient joliment décoré les tables. Un bon repas préparé par la Maison Touillon a été servi par les bénévoles. Au moment du dessert, des membres de l'association du Tseu ont raconté des histoires en patois.

Vingt-deux personnes de plus de 80 ans qui n'ont pas participé au repas ou de plus de 70 ans, empêchées pour raison de santé, se sont vu offrir un colis de Noël composé notamment de chocolats achetés au profit des écoles. Les enfants scolarisés ont préparé un dessin à cette occasion. Ces échanges permettent d'enrichir les liens intergénérationnels.

◆ LA M.S.A.P. (MAISON DE SERVICES AU PUBLIC) DE LA HAUTE-GROSNE :

Vous avez besoin d'aide au niveau informatique ou administratif, prenez rendez-vous au 06.77.30.29.81 ou

<u>villagesolidaires71@gmail.com</u> auprès d'Agathe BLOT qui peut vous accueillir en Mairie de Vérosvres. Elle vous conseille et vous oriente, pour vous faciliter vos démarches administratives ou sur Internet. Elle tient une permanence à Dompierre-les-Ormes en Mairie les mercredis matin et jeudis après-midi.

Ce service gratuit est l'équivalence du PIMM's à Saint-Bonnet-de-Joux.

♦ PERMANENCES SOCIALES en Mairie :

- LUTILEA (03.85.38.38.08) lutte contre l'illettrisme, pour l'accès à la langue et aux compétences de base.
- MISSION LOCALE (03.85.20.00.11) pour l'accompagnement vers l'emploi des jeunes,
- Assistante Sociale, Maison Des Solidarités à Cluny (03.85.59.03.18).

Les Familles

Le Service Enfance Jeunesse (**S.E.J.**) propose différents services à destination des enfants et de leurs familles. Tél: 03.85.59.76.58 ou 09.66.95.42.00. N'hésitez pas à les contacter (Site: www.sivu71.fr ou Mél: contact@sivu71.fr)

- La MICRO CRÈCHE les Mille Pattes à Dompierre-les-Ormes (03.85.50.27.51) accueille les enfants de 3 mois à 6 ans les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 18h00. (Pour des besoins d'accueil en dehors de ces horaires, contacter la directrice).
- Le RELAI ASSISTANTES MATERNELLES est un lieu de conseils, d'aides et d'informations pour les parents et les assistantes maternelles (modes d'accueil, démarches, accompagnement de l'enfant lors d'une séparation, d'une adaptation). C'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges pour l'adulte, de socialisation et de découverte pour l'enfant. Les lundis en semaines impaires à Vérosvres. Contact : ram@sivu71.fr
- La LUDOTHÈQUE À TRAMBLY est ouverte le 1^{er} lundi de chaque mois (hors vacances scolaires) de 8h30 à 12h00. Pour plus de renseignements (adhésion...) contactez le S.E.J. (03.85.59.76.58).
- La MAISON DES PARENTS : soutien à la parentalité (03.85.59.76.58)

Vous êtes parent, adolescent, vous souhaitez échanger, rencontrer d'autres parents, des professionnels... la maison des parents vous propose des réponses adaptées : entretien individualisé avec une psychologue sur rendez-vous, participation aux groupes de paroles et organisation de cafés des parents par Villages Solidaires.

Les enfants

❖ LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE à Vérosvres (Avant et après l'école) :

Ouverture à 7h30 et fermeture à 18h30. Ponctuellement, l'accueil peut se faire dès 7h15, à la demande des parents. Renseignements au 03.85.59.76.58 (<u>Tarif sur le site du S.E.J.</u>).

* L'ACCUEIL DE LOISIRS (sans hébergement):

Les mercredis et pendant les vacances, le Service Enfance Jeunesse propose des activités de loisirs et des sorties adaptées aux enfants et encadrées par des professionnels. Il accueille les enfants dès 3 ans et jusqu'à 12 ans. Le repas de midi est fourni par le centre.

Le mercredi, il est ouvert à Matour de 8h00 à 18h00 (accueil possible à 7h30 sur le site de Matour). Un accueil de 8h00 à 9h00 peut être organisé depuis Dompierre-les-Ormes, à la demande des parents (le transport des enfants est ensuite assuré vers Matour par le S.E.J.).

Pendant les vacances, l'accueil du centre de loisirs fonctionne à Matour ou sur d'autres sites suivant les mêmes horaires et les mêmes modalités d'accueil que le mercredi. Voir tarif et programme sur le site du S.E.J. Site Internet : http://www.sivu71.fr/ ou par téléphone au 03.85.59.76.58.

Renseignements utiles

MAIRIE

Ouverture du secrétariat : Lundi : de 15h00 à 18h00 / Jeudi : de 9h00 à 12h00 / Vendredi : de 15h00 à 19h00

Secrétaire : MACHILLOT Nathalie

Téléphone: 03.85.24.80.72 Fax: 03.85.24.86.34 E-mail: mairie.verosvres@orange.fr

Site Internet : http://www.verosvres.fr 66 → consultation du cadastre possible

AGENCE POSTALE

Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00

Départ du courrier : du lundi au vendredi à 14h45 et le samedi à 11h15

Téléphone: 03.85.26.01.66

Mise à disposition d'une tablette tactile permettant d'accéder aux services de la banque postale (consultation et

gestion des comptes...) et aux différents services publics (C.A.F...).

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte le mercredi de 14h00 à 16h30 et un vendredi sur deux de 13h30 à 16h30 Responsable : Mme BRUMAIRE Simone Téléphone : 03.85.24.89.40

SALLE POLYVALENTE

Téléphone: 03.85.24.82.05

Réservation : secrétariat de mairie Téléphone : 03.85.24.80.72 Responsables : Mme TABOULOT Denise (particuliers) et Mme PINON Valérie (associations)

ÉCOLE PRIMAIRE GARDERIE PÉRISCOLAIRE RESTAURANT SCOLAIRE

Tél: 03.85.24.83.76 Tél: 03.85.24.88.95 Tél: 03.85.24.88.95

SERVICE ENFANCE JEUNESSE (S.E.J.)

Tél: 03.85.59.76.58 E-mail: contact@sivu71.fr

ENTRAIDE

Téléphone: 03.85.24.68.80 E-mail: entraide3c@wanadoo.fr

- ★ Accueil et Permanence tous les mercredis matin à La Guiche.
- ★ Mise en place de divers ateliers.
- ★ Transport bénévole avec Alain Dedieu 03.85.24.85.21 et Yvonne Larive 03.85.24.84.00.

ASSOCIATION BIEN VIELLIR EN VAL DE JOUX

Téléphone: 03.85.70.48.10

- ★ Résidence du Val de Joux : hébergement de personnes âgées.
- ★ Portage de repas et animations au quotidien ouvertes à tous.

ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES OU ISOLÉES

(A.S.S.A.D Charolais Brionnais)

Maison médicale de Saint-Bonnet-de-Joux

Téléphone: 03.85.24.77.03

A.D.M.R.

Téléphone : 03.85.84.54.86 à Gibles et 03.85.24.05.88 à Saint-Bonnet-de-Joux E-mail : info.gibles@fede71.admr.org

RELAIS

Un conteneur "RELAIS", destiné à recevoir les vêtements et chaussures en état, est installé sur la place.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAINT CYR MÈRE BOITIER Entre Charolais et Mâconais

Téléphone: 03.85.50.26.45 Fax: 03.85.50.26.44

E-mail: matour-et-region@orange.fr site: www. scmb71.com

DÉCHETTERIE

→ à SAINT-BONNET-DE-JOUX

Ouverture : lundi et mercredi de 14h00 à 17h00 / jeudi de 9h00 à 12h00 / samedi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30 Téléphone : 03.85.24.71.26

♦ à TRAMBLY

Ouverture d'été : lundi et mercredi de 8h00 à 12h00 / samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Ouverture d'hiver : lundi et mercredi de 9h00 à 12h00 / samedi de 14h00 à 17h00

Téléphone: 03.85.50.45.08

SERVICE DES EAUX (S.A.U.R. Hautefond) → Tél: 03.60.56.40.46

Calendrier prévu en 2019

Au mois de janvier Dimanche 6 janvier Mercredi 9 janvier Samedi 19 janvier

Lundi 21 janvier Samedi 26 janvier

Samedi 16 février

Au mois de mars Dimanche 3 mars Samedi 9 mars Samedi 23 mars Samedi 23 mars

Dimanche 14 avril Mardi 16 avril Dimanche 28 avril

Au mois de mai Jeudi 23 mai Jeudi 30 mai

Au mois de juin Mardi 11 juin Vendredi 14 juin Samedi 29 juin Dimanche 30 juin

Jeudi 4 juillet Samedi 6 juillet Dimanche 28 juillet

Samedi 10 août Dimanche 11 août

Samedi 7 septembre Dimanche 15 septembre Dimanche 22 septembre

Samedi 5 octobre Samedi 12 octobre Mardi 15 octobre Samedi 26 octobre

Samedi 9 novembre Samedi 16 novembre Samedi 23 novembre

Samedi 7 décembre Samedi 14 décembre Vente de brioches et galettes du Sou des écoles

Vœux du maire

Galette des Rois au club des Aînés

Conférence de Dédé Auclair sur "le maquis de Beaubery"

avec la S.I.L.

Dictée communale des Aînés ruraux

Banquet des chasseurs de la Société de Chasse

Repas dansant du Restaurant scolaire à Beaubery

Vente de bulbes du Sou des écoles Opération boudin de la Société de Chasse

Carnaval du Restaurant scolaire et du Sou des écoles

Sortie spectacle à Bourg-en-Bresse des Aînés

Choucroute du foot de la S.I.L.

Randonnée pédestre de la S.I.L. Concours de manille des Aînés Repas de fin de saison du club de tarot

Vente de pizzas ou gâteaux du Sou des écoles

Repas de printemps des Aînés

Fête de l'Ascension et concours de pétanque de la S.I.L

Vide-maisons à Lavau Concours de belote des Aînés

Kermesse des écoles du Sou des écoles à Beaubery Marcassins à la broche de la Société de Chasse

Vide-greniers et paëlla à emporter du Restaurant scolaire

Voyage en Montagne bourbonnaise des Aînés

Tournoi de foot de la S.I.L.

Assemblée générale de la Société de Chasse

Fête patronale Fête patronale

Voyage de la S.I.L. Loto du club des Aînés Repas du C.I.A.S.

Assemblée générale et repas des bénévoles de la S.I.L.

Fête des solidarités de Villages solidaires

Concours de manille des Aînés

Banquet des conscrits

Concours de tarot du club de tarot Tête de veau de la Société de Chasse Choucroute du Restaurant scolaire

Téléthon

Assemblée générale et repas de Noël du club des Aînés



Conscrits en 2018

